



Service scolaire :
04 74 09 86 89
cantine@jassansriottier.fr

Joindre à ce document complété recto/verso :

- RIB + Mandat de prélèvement SEPA complété (**si changement**)
- P.A.I (**si concerné**)

FICHE D'INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE ANNÉE 2025-2026

A retourner au **SERVICE SCOLAIRE DE LA MAIRIE** avant le **30 JUIN 2025**

ELEVE

NOM :		Ecole :	
Prénom :		<input type="checkbox"/> Maternelle Mairie	
Date de naissance : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Elémentaire Mairie	
Niveau de la classe 2025-2026 :		<input type="checkbox"/> Maternelle Champ-Bouvier	
Instituteur 2025-2026 :		<input type="checkbox"/> Elémentaire Champ-Bouvier	

RESPONSABLES LEGAUX

Parent 1	Adresse de résidence
NOM :	Adresse :
Prénom :	
N° allocataire CAF :	
Téléphone :	
Mail :	
Code postal :	
Commune :	
Parent 2	Adresse de résidence (si différente du parent 1)
NOM :	Adresse :
Prénom :	
N° allocataire CAF :	
Téléphone :	
Mail :	
Code postal :	
Commune :	
Personne à contacter en cas d'urgence (si parents non joignables) :	

Choix de l'inscription :

<input type="checkbox"/> Inscription annuelle Mon enfant déjeunera à la cantine toute l'année scolaire les : <input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Inscription occasionnelle Les parents se chargent de réserver les repas via le portail famille. (<i>Plus de renseignements sur le règlement intérieur du restaurant scolaire.</i>)
---	---

Pratique alimentaire :

La commune ne met pas en place de pratique alimentaire spéciale.

Toutefois, un menu sans viande est proposé. Si vous souhaitez que votre enfant bénéficie de cette pratique, veuillez cocher la case ci-dessous (**ce choix est définitif pour toute l'année scolaire**).

Menu sans viande

Réservation / annulation des repas :

Les réservations et annulations des repas se font sur le portail famille via ce lien :

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieJassansRiottier01480/accueil>

- Pour les familles ayant déjà un accès à l'espace famille, le compte BL.Citoyen (identifiant et mot de passe) reste inchangé et est valable tant que les enfants fréquentent les écoles de la commune.
- Pour les nouvelles familles, un code abonné famille vous sera communiqué avant le 31 juillet par mail pour vous permettre de créer votre espace sur le portail famille.

Les annulations/réservations de repas doivent être faites par les parents au plus tard la veille avant 8h00, sur le portail BL Enfance

(Plus de renseignements sur le règlement intérieur du restaurant scolaire).

Facturation :

Seul le paiement par prélèvement automatique est autorisé.

**Vous avez changé
de RIB ?**

NON : ne pas fournir de RIB ni de mandat de prélèvement SEPA.
Les coordonnées bancaires sont automatiquement reconduites.

OUI : fournir un RIB et un mandat de prélèvement SEPA (document disponible sur notre site internet ou sur le portail BL.Citoyen).

Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) :

Votre enfant nécessite-t-il une surveillance médicale particulière (allergie, asthme, etc...) ?

Oui Non

Si oui, votre enfant ne peut être accueilli que dans le cadre d'un P.A.I. :

Dans ce cas, l'inscription cantine est valable uniquement si le dossier P.A.I est **complet**.

Pour cela, vous devez déposer au **service scolaire de la mairie** :

- Une copie du dossier P.A.I (partie 1 et 2),
- La fiche d'urgence correspondant à la pathologie (allergie, asthme, etc...),
- L'ordonnance
- Les médicaments prescrits sur l'ordonnance.

Le tout conditionné dans un emballage portant le nom, prénom, école, classe de votre enfant.

Si ces éléments ne sont pas fournis, l'enfant ne pourra pas être accueilli à la cantine.

Rappel : aucun médicament ne peut être administré par le personnel d'encadrement sauf dans le cadre d'un P.A.I.

(Plus de renseignements sur le règlement intérieur du restaurant scolaire).

Droit à l'image :

J'accepte que mon enfant paraisse sur les supports de communication de la commune :

Oui Non

Règlement intérieur :

Disponible sur notre site internet : cadre de vie – jeunesse – restaurant scolaire – règlement cantine

En signant ce document, je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du restaurant scolaire 2025-2026 et m'engage à en respecter les clauses.

Date :

Signature des responsables légaux :